



Saint-Adolphe-d'Howard

Naturellement accueillante

**Coûts d'opérations
Mont Avalanche
2024-2025**



Portrait

Le Mont Avalanche est une station de ski située à Saint-Adolphe-d'Howard, au cœur des Laurentides. Elle offre des activités de ski alpin ainsi qu'un accès à un milieu naturel propice aux sports de plein air. Le site propose également des activités d'été complémentaires, dont le vélo de montagne, la randonnée et d'autres usages récréatifs selon les périodes de l'année. Le Mont Avalanche constitue un lieu important pour la pratique des sports de plein air et le dynamisme récréotouristique local.



**STATION DE
SKI**



RESTO-BAR



PLEIN AIR

Histoire du Mont Avalanche

- 1957: Début du ski au Mont Sapin (initiative citoyenne)
 - 1961 – 1979: Fondation officielle du Mont Avalanche par les frères Verdier
 - 1979 – 1991: Groupe d'actionnaires
 - 1986 : Installation remontée mécanique + système d'enneigement
 - 1988 : agrandissement du chalet
 - 1991 – 1995: Création d'Avalanche Station de ski inc.
 - 1995 – 2001: Reprise par des investisseurs privés
 - 2001 – 2004: Vente à la Chambre de commerce de STAH
 - 2004 – 2010: Transfère de la chambre à un OBNL – Station Sport Mont Avalanche
 - 2005 : incendie du garage
- Depuis 2010: Acquisition par la municipalité 950 000\$
- 2013 : développement plein air + cuisine
 - 2016 : rénovation du chalet
 - 2018–2022 : équipements (neige, dameuse, tapis)
 - 2025 : soutien financier à PASAD

On reconstruit d'abord l'été en démontant les rails complètement la remontée bâtie et la compagnie fut dissoute.

En 1961, les frères William et Jean-Louis Verdier reprirent la station et la renommèrent L'Avalanche. Le chalet fut rebâti et les Verdier opérèrent jusqu'en 1979 après quoi, ils vendirent à un nouveau regroupement d'actionnaires. En 1986, le télésiège triple et le système d'enneigement artificiel furent installés, puis en 1988, on agrandit le chalet. Depuis, L'Avalanche a encore changé de



PREMIER MONTE-PENTE.

Groupe de skieurs se préparant à "prendre" le câble.

mais les installations sont toujours les mêmes. Les pistes sont mieux entretenues et plus faciles à skier, étant donné la performance des nouveaux équipements d'entretien. On a assisté à l'apparition des planches à neige, des skis paraboliques et des tuques à douze pointes!

Les mitaines durent plus longtemps au à l'époque des "rope-tow" et on peut



Faits saillants

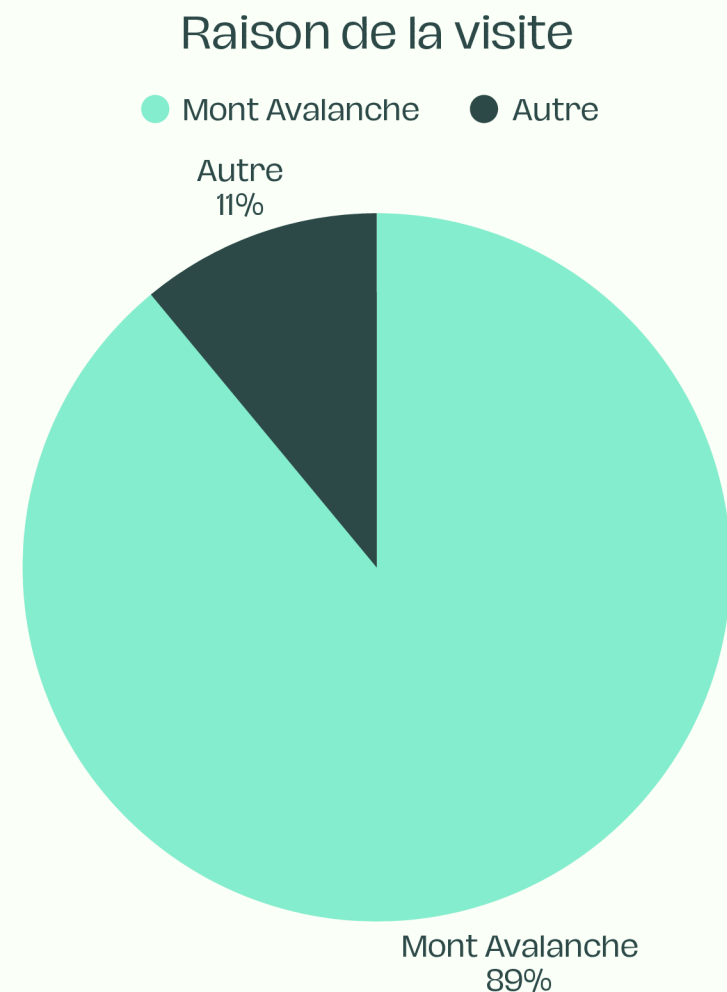
Achalandage

2024-2025

La station enregistre un achalandage annuel approximatif de **26 472 visites** pour sa saison estivale 2024 et sa saison hivernale 2024-2025

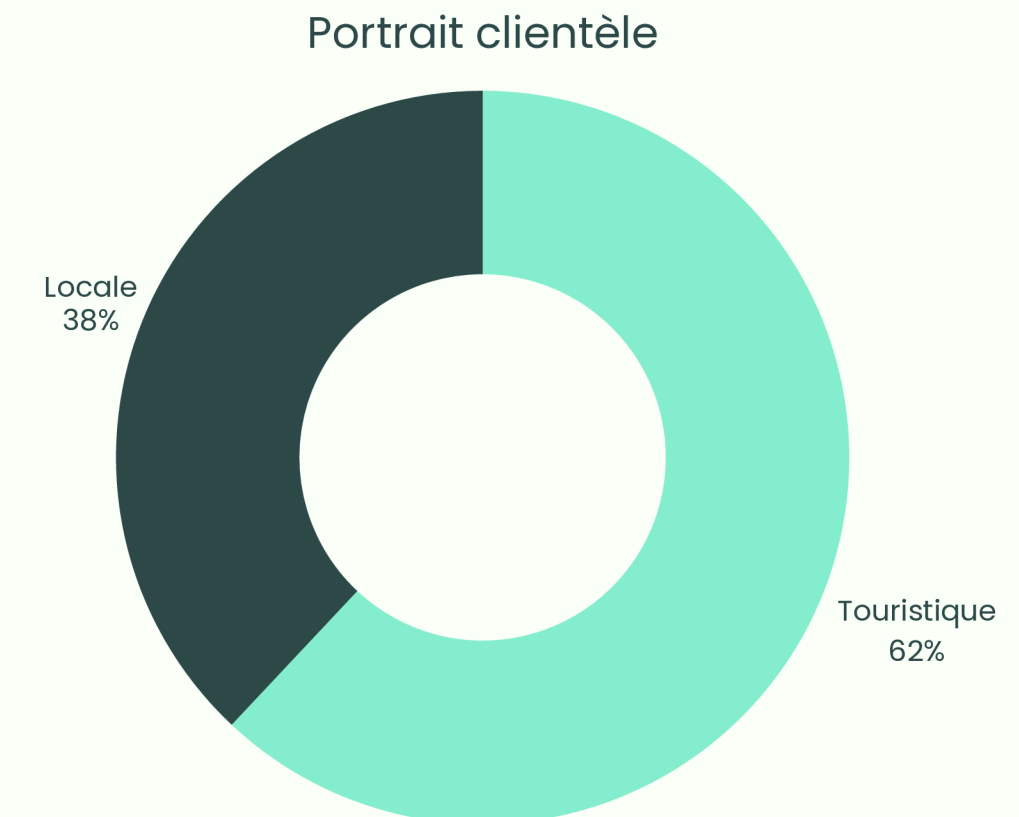
Générateur de visites

89% des visiteurs attribuent leur visite dans la municipalité principalement en raison du Mont Avalanche.



Clientèle

En 2022-2023, **62 %** de la clientèle du Mont Avalanche provenait de l'extérieur, démontrant que notre montagne attire des visiteurs d'ailleurs et **contribue au rayonnement touristique de notre municipalité!**



Un pilier pour l'économie locale

Les retombées en termes de dépenses générées par les visiteurs et attribuables à la présence de la station sont estimées à 902 000\$ annuellement.

De ce montant, 435 000\$ sont dépensés à Saint-Adolphe-d'Howard, dans l'économie locale, hors de la station.

Hausse potentielle de 10%
de la valeur des propriétés



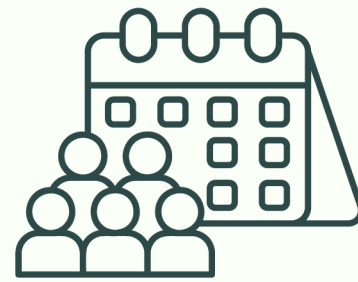
École de glisse

Près d'une centaine de jeunes de l'école du village sont soit initiés au ou encadrés pour développer leurs habiletés en ski dans le cadre de sorties scolaires et ce avec un accès gratuit à la montagne.

Un lieu qui rassemble la communauté



Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard
Club de l'âge d'or
Dîner communautaire
Coop santé
École primaire au Coeur de la Nature
Club de compétition de ski
Associations des lacs
Chambre de commerce
Maison des jeunes
Garderie
Halte-garderie
Communauté nourricière
Ressource communautaire



Festival des couleurs
Salon des artisans
Journée du père Noël
Carnaval



Revenus

	2024 (55\$)	2025 (65\$)	ÉCARTS 2024-2025 (\$)	ÉCARTS 2024-2025 (%)
Taxes	370 712	444 581	73 869	19,9
Loyer	12 000	12 000	-	-
Total	382 712	456 581	73 869	19,3

Dépenses

Service	2024 (\$)	2025 (\$)	Écart (\$)	Écart (%)
Téléphone, internet	3 918	4 105	187	4,8
Assurance bâtisse	8 475	8 972	497	5,9
Assurance équipements	3 474	3 571	97	2,8
immatriculation, contrat de déneigement stationnement	82	104	22	26,8
Entretien bâtiment	25 189	61 226	36 037	143,1
Entretien équipements	105 862	98 706	(7 156)	(6,8)
Électricité	56 327	54 738	(1 589)	(2,8)
Autres dépenses	711	6 361	5 650	794,7
Dépenses assumées par la municipalité	10 056	12 049	1 993	19,8
Aide financière	100 000	100 00	-	-
Total	314 094	349 832	35 738	11,4

Revenus - dépenses 2024-2025

	2024 (\$)	2025 (\$)	Écarts (\$)	Écarts (%)
Revenus	382 712	456 581	73 869	19,3
Dépenses	(314 094)	(349 832)	35 738	11,4
Revenus-dépenses	68 618	106 749	38 131	55,6

Dettes

	Date initiale	Montant initial (\$)	Capital (\$)	Intérêt (\$)	Durée (année)	Échéance	Taux intérêt	Solde (\$)
Acquisition montagne (1) Règlement 717, prêt 39-1	2011	739 057	40 100	3 788	20	2031	1.53	256 000
Acquisition montagne (2) Règlement 717, prêt 48	2011	210 943	11 500	1 661	20	2031	1.80	74 600
Amélioration bâtisse-cuisine (attribution surplus) Règlement 729, prêt 42-50	2013	340 000 (64 149)	21 709	4 016	15	2028	4.95	71 738
Amélioration bâtisse-mise aux normes (avec subventions Mels) Règlement 812, prêt 41	2017	599 800 (300 000)	18 600 32 300	9 598 5 427	15	2032	5.30	162 500
Dameuse Prinoth Règlement 862, prêt 54	2020	418 700	25 500	12 796	15	2035	3.00	297 600
Tapis magique Règlemen 888, prêt 49	2023	400 000	35 200	14 340	10	2033	4.36	299 200
Prêt de la Municipalité	2024	50 000						50 000

Revenus - Dépenses (incluant capital et intérêts)

	2025 (\$)
Revenus	456 581
Dépenses	(349 832)
Capital	(184 909)
Intérêts	(51 656)
Subvention	37 727
Rev-dép (déficit)	(92 089)



Saint-Adolphe-d'Howard

Naturellement accueillante

Merci